



CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE SEIGNEURIE DES-MILLE-ÎLES
ÉCOLE SAINTE-SCHOLASTIQUE
PROCÈS-VERBAL
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Séance extraordinaire du conseil d'établissement de l'école Sainte-Scholastique
Tenue le 23 avril à 18 h 45

x	Mme Jacinthe Couvrette, membre parent
x	M. Mickaël Biron, membre parent
x	M. Maxime Béland, membre parent
x	Mme Valérie Haddad, membre parent
x	Mme Anabela Menezes, direction
x	Mme Amélie Huot, représentante du personnel enseignant
x	Mme Dominique Gaudreau, représentante du personnel enseignant
	Mme Annie Maltais, représentante du personnel de soutien
x	Mme Jinny Dupras, représentante du personnel de soutien
	1. Ouverture de l'assemblée
	M. Béland arrive à 18 h 52, il y a maintenant quorum. L'assemblée est ouverte à 18h52.
	2. Parole au public
	Aucun public
CE-24-25/29	3. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance du 23 avril 2025
	Il est proposé par M. Biron d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté. Adopté à l'unanimité
CE-24-25/30	4. Approbation et suivi du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 9 avril 2025 (art.69)
	Il est proposé par Mme Dominique Gaudreau d'adopter le procès-verbal, tel que présenté. Adopté à l'unanimité
	5. Informations
	a) Mot du président M. Biron souhaite la bienvenue à tous. b) Mot du représentant au comité de parents Nous n'avons pas de représentant. c) Mot de la direction et du personnel de l'école Mme Haddad arrive, il est 18 h 58. • Mme Menezes souligne que l'année scolaire 2024-2025 touche à sa fin, mais que les préparatifs pour l'année 2025-2026 sont déjà en cours.

		• Elle précise également que le ministre accorde une grande importance à la problématique de la violence en milieu scolaire. En réponse à cette préoccupation, un nouveau canevas pour le plan de lutte est en cours d'élaboration. Celui-ci sera présenté aux membres dès qu'il sera finalisé. • Mme Menezes annonce par ailleurs le lancement de la campagne de financement. Quelques ventes ont déjà été réalisées. d) Les bons coups de Sainte-Scholastique • Brigade nourricière; • Activité POï; • Mois de l'activité physique au mois de mai, plusieurs activités à venir; • M. Patrick est de retour.
CE-24-25/31	6.	Service de garde (suivi)
		• Mme Menezes interroge les parents afin de vérifier s'ils ont bien reçu le cadre d'organisation du service de garde. Ces derniers confirment l'avoir reçu. • Les membres doivent approuver les montants exigés pour le service de garde (SDG) avant l'indexation prévue en juillet. • Des explications sont fournies et des échanges ont lieu concernant les montants proposés. • Mme Menezes soulève une question destinée à Mme Barrette, à qui elle demandera des précisions. • Il est précisé que le coût réel du service sur l'heure du dîner est de 4,82 \$, mais que le montant facturable par élève ne peut excéder 3,15 \$. Il est proposé par Mme Jacinthe Couvrette d'accepter les frais, tels que présentés. Adopté à l'unanimité
CE-24-25/32	7.	Se consulter sur les modalités de communication aux parents dans le cadre des normes et des modalités d'évaluation des apprentissages (LIP, article 96.15)
		• Mme Menezes présente les formulaires relatifs aux normes et modalités. • Une discussion s'engage sur le moment opportun pour les transmettre aux parents : il est proposé de le faire lors de la première communication. Il est proposé par M. Biron d'accepter la présentation aux parents des normes et modalités lors de la 1^{re} communication. Adopté à l'unanimité
	8.	Préparer les remerciements aux parents bénévoles
		• Une discussion a lieu concernant les suggestions de bénévoles à mettre en valeur.
	9.	Effectuer le suivi du budget de l'école (LIP, article 95)
		• Mme Menezes précise qu'il s'agit des mêmes dépenses que celles déjà présentées précédemment.

		• Elle fournit des explications concernant le déficit anticipé ainsi que le tableau financier associé. • Une discussion s'engage au sujet de la mesure dédiée aux sorties culturelles. Les membres expriment leur souhait de la voir utilisée l'an prochain. Mme Menezes en prend bonne note et s'engage à chercher une sortie culturelle pour l'année scolaire 2025-2026.
	10.	Calendrier scolaire année 2025-2026 (suivi)
		• Mme Menezes présente la version finale du calendrier scolaire 25-26.
CE-24-25/33	11.	Approuver ou réviser les mesures visant à favoriser l'accès à tous les services, activité ou matériel (règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines conditions financières pouvant être exigées) (LIP, article 8)
		• Les membres prennent connaissance du document. Il est proposé par M. Béland d'accepter le document, tel que présenté. Adopté à l'unanimité
	12.	Suivi Fonds spéciaux
		• Présentation du tableau par Mme Menezes.
CE-24-25/34	13.	Approbation de la programmation d'activités et activités parascolaires
		• Mme Menezes présente une demande formulée par cinq mères d'élèves de 6e année, sollicitant un montant de 1 000 \$ pour l'organisation de la fête des finissants. • La demande est exposée aux membres, suivie d'une discussion à ce sujet. Il est proposé par Mme Dominique Gaudreau d'accepter la demande des mamans. Adopté à l'unanimité
	14.	Questions diverses
		Aucune question
	15.	Levée de l'assemblée
		Il est 20 h 42

Signature du président : _____
M. Mickaël Biron, président

Signature de la direction : _____
Mme Anabela Menezes